



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Augmenter le montant de la consigne permettrait de récupérer une partie des 400 millions de contenants consignés non retournés

Montréal, 2 avril 2012 : Chaque année au Québec, c'est plus de 400 millions de bouteilles et canettes consignées qui ne sont pas retournées dans nos systèmes de récupération, nous rappelaient la semaine dernière par voix de communiqué BGE et CONSIGNAction.

«Avec la consigne, c'est plus d'un milliard de contenants qui sont récupérés chaque année au Québec. Le programme actuel de consignation fonctionne bien, peut fonctionner encore mieux et doit être protégé et amélioré » déclare Karel Ménard, directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, organisation à l'origine du projet Pro-Consigne Québec.

Le système de consigne est demeuré pratiquement inchangé depuis son implantation en 1984. D'ailleurs, il faudrait 0,11\$ aujourd'hui pour équivaloir à la valeur du 0,05\$ de 1984. « Une augmentation du montant de la consigne de 0,05\$ à 0,10\$ entraînerait une hausse du taux de récupération d'au moins 10% ce qui représente 80 millions de bouteilles et canettes qui seraient recyclées plutôt que de se retrouver dans nos sites d'enfouissements.» précise Clarissa Morawski directrice de CM Consulting et experte en responsabilité élargie des producteurs.

« Le recyclage est un atout déterminant dans le cycle de vie de l'aluminium. La fabrication d'aluminium de deuxième fusion (à partir d'aluminium recyclé) ne requiert que 5 % de l'énergie nécessaire à la production d'aluminium de première fusion. Il est essentiel d'envisager toutes les solutions possibles pour augmenter nos taux de récupération.» commente pour sa part Jean Simard, président-directeur général de l'Association de l'aluminium du Canada.

La hausse du montant de la consigne sur les contenants actuellement consignés contribuerait à une augmentation importante des revenus, ce qui permettrait un meilleur financement du système et permettrait aux détaillants de recevoir au moins 2,6 millions de dollars additionnels en commission de manutention.

Pro-Consigne Québec est un regroupement de municipalités, d'entreprises privées, de syndicats et d'organismes sans but lucratif qui fait la promotion du maintien et de la bonification du système de consigne au Québec.

-30-

Source : Marie-Michèle Paul
Responsable des communications, projet Pro-Consigne Québec
514 396-2686
info@pro-consigne.org

FCQGED
4200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686
info@fcqged.org
www.fcqged.org